



ASSOCIATION DES SENIORS GOLFEURS DES PAYS DE LA LOIRE

www.sgpdll.com (site officiel)

www.seniorpdll.chez.com/ (Fernand Canselier)

ANNEE 2011

Tables des matières

PAGES

- 3 Ordre du jour AG
- 4 & 5 Rapport moral 2010
- 6 à 8 Rapport financier 2010
- 9 Evolution du budget
- 10 Nombre de départs et green-fees
- 11 Compétitions participation
- 12 & 13 Compte rendu AG 2010
- 14 Tarif green-fee 2011
- 15 à 17 Statuts de l'association
- 18 & 19 Règlement intérieur
- 20 & 21 Palmarès 2010
- 22 & 23 Règlement match-play 2011
- 24 à 26 Match-play calendriers & composition, 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} division 2011
- 27 Tableau final match-play 2011
- 28 Feuille de match (match-play) 2011
- 29 Règlement double greensome 2011
- 30 & 31 Règlement championnat stableford individuel et par équipes 2011
- 32 & 33 Calendrier Stableford et greensome 2011
- 34 Organisation d'une compétition
- 35 Règle contre le jeu lent
- 36 Feuille compte rendu d'une journée de compétition
- 37 Feuille pour l'inscription des membres
- 38 & 39 Modèle de convocation aux compétitions
- 40 Conseil d'administration 2011
- 41 Liste des délégués 2011

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
GOLF DE NANTES VIGNEUX LE 08 DECEMBRE 2010

Rapport Moral et d'activité 2010.

Rapport Financier 2010.

Quitus.

Présentation du budget pour l'année 2011

Renouvellement du tiers sortant.

Approbation des modifications du règlement intérieur

Présentation des différentes compétitions 2011.

Approbation du calendrier des compétitions 2011.

Questions diverses.

RAPPORT MORAL 2010

Je vous remercie d'être présent à cette A.G qui clôturera notre année golfique. Votre collaboration permet à notre Association, maintenant forte de 1094 membres de fonctionner, je ne dirais pas dans la routine mais dans la plénitude des années d'expériences. Je tiens particulièrement à remercier Daniel Viteur pour la tenue de notre comptabilité qui demande de plus en plus de rigueur et de méthode, René Delrieu pour l'organisation des compétitions, la mise en place des calendriers et tout le travail administratif, Fernand Canselier pour la gestion des résultats des différentes compétitions, Michel Grolleau pour la tenue de notre site et de tous les membres du C.A qui font un travail remarquable. Trois délégués nous quittent, se sont Bernard MONNIER du golf d'Anjou, Michèle Jaccaz de Carquefou et Robert Ravon de la Domangère. Merci encore pour leur collaboration. Bienvenue à leur remplaçants Michel Bruneau, Jean-Pierre Jonher et Philippe Arnaud. Je suis persuadé qu'ils assimileront rapidement la philosophie de notre Association.

Nous pouvons nous réjouir de cette année écoulée à plus d'un titre.

-Tout d'abord nous avons enregistré une augmentation de 11,6% du nombre d'adhérents ce qui nous fait terminer l'année avec 1094 membres. Depuis la fin 2003 date de la création de notre Association qui a remplacé l'Amicale créée par Albert Julaude nous avons eu une progression des membres de plus de 83%. Cette année nous pensons à une stabilisation des membres encore que les années précédentes nous ont habituées à une progression régulière.

-Pour les différentes compétitions nous enregistrons une progression des participants dans toutes les formules de jeu. Vous pouvez le constater sur les graphiques mis à votre disposition.

-Pour les rencontres de match-play nous avons changé la formule de jeu ce qui a permis de faire jouer un plus grand nombre de joueur. Cette formule à 3 divisions avec montée et descente semble avoir rencontré votre assentiment, elle est reconduite cette année. Pour cette rencontre il ne sera pas demandé de droit de jeu.

-Les greensomes se sont joués sur 3 golfs différents le même jour comme pour l'année précédente. La finale a eu lieu sur le golf de l'île d'or. Nous enregistrons une augmentation de 7% du nombre des participants. Il n'y a pas lieu de modifier la formule mais peut être d'attribuer plus de point à chaque rencontre.

-Le nouveau calendrier des rencontres stableford semble avoir été bien assimilé par l'ensemble des joueurs. Ces 2 zones Est et Ouest nous évitent de longs déplacements surtout pour la phase finale telle qu'elle était en 2009. Certain pourront ergoter en faisant valoir que nous avons maintenant un championnat à 2 zones et que nous ne pouvons plus visiter certains golf. Le calendrier concocté par René Delrieu laisse le choix aux mordus de compétition d'assouvir leur passion et de faire de nombreux kilomètres pour améliorer leur index. Il m'a été rapporté qu'avec notre nouveau mode de classement par équipe, certains joueurs ne savaient pas trop comment leur classement était pris en compte et à quoi servait le résultat de la journée dans le classement final. Il me semble qu'il revient au délégué de faire de la communication en expliquant entre autre les classements et leur finalité. Pour donner du piment aux résultats j'ai décidé de récompenser la meilleure équipe du jour. Compte tenu des 1094 membres de l'association, la participation moyenne pour cette compétition est de 4,48 soit 3,5% de plus par rapport à 2009 alors que la participation générale est en augmentation de 14,6%. Il en ressort qu'un nombre important de membre prennent leur cotisation pour l'appartenance au groupe associatif mais ne jouent aucune compétition. Ce phénomène n'est pas nouveau.

-Pour l'ensemble des membres l'attrait de ces compétitions est de jouer sur un maximum de golf qu'ils n'ont pas l'habitude de pratiquer, faire une bonne sortie golfique entre amis avec de surcroît la possibilité de jouer pour un tarif green-fee intéressant.

-Je pense que les directeurs et présidents de golf sont sensibles à l'argument financier de nos compétitions en semaine et souvent en période creuse (G.F, repas, 19ieme tous...). Voir le tableau joint. Nous avons besoin de nous appuyer l'un sur l'autre et je tiens particulièrement à conserver de bonnes relations avec eux. Ce ne fût pas toujours le cas avec certains d'entre eux.

-Pour la rencontre Bretagne /pays de la Loire qui s'est déroulée sur les parcours de La Baule, nous n'avons pas réédité notre performance de 2008 sur les golfs de Sargé et du Mans. Nous avons du concéder une courte défaite de 2541 à 2515 points soit 26 points de retard. Mais seule la victoire est belle et j'ai bon espoir de prendre notre revanche l'année prochaine sur leur terre. Nous ne sommes pas plus manchots que les Bretons avec un drive ou un putter en main.

-Les vainqueurs des différentes compétitions ont été nominés et récompensés lors de la soirée de gala. Cette année encore, avec le partenariat de la Financière Foch, les vainqueurs en stableford des diverses séries se sont vu remettre une participation pour les 24 heures de golf 2011. En 2010 l'équipe nous représentant c'est fort bien comportée dans cette compétition. Pour la première fois cette année les équipes vainqueurs d'un trophée ainsi que les seconds ont été récompensés par des lots de vin et de balles.

-Notre soirée de gala dans la salle des Greniers Saint-Jean à Angers s'est déroulée parfaitement avec un bémol pour l'acoustique et la sonorisation. Nous étions 290 participants. Je remercie notre ami Daniel Soul pour la mise en place de cette manifestation, son épouse pour les présentations florales des tables et bien sur de tous ceux qui nous ont donnés la main à Daniel Viteur et à moi. Nous pouvons aussi remercier encore une fois nos partenaires Financière Foch, la Route du Golf et Château Haut-Meyreau pour leur participation aux différentes dotations. Je remercie aussi tous les Directeurs et Présidents de golfs qui nous ont reçu et offert des greens-fee pour la tombola. L'année prochaine cette soirée de gala se fera au Mans. Le maitre d'œuvre en sera Alain Chaudemanche.

- Nous pouvons être heureux de la bonne ambiance qui règne au sein de notre Association. Avec une augmentation de 18% notre site dépasse les 13000 visites soit une moyenne de 12 visites par membres. Le reflet de notre bonne santé c'est aussi une situation financière particulièrement saine. Je laisserai à notre trésorier Daniel Viteur le soin de vous présenter les comptes 2010 et le budget prévisionnel 2011.

-Merci de votre attention.

Le président Michel Rault



RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2009 2010

L'exercice s'établit entre le 8 Décembre 2009 et le 7 décembre 2010

L'année 2010 est la meilleure depuis la création de l'Association tant au niveau des recettes procurées par les adhésions que par les ressources apportées par les droits de jeu .Les prévisions 2010 dans ce domaine ont toutes été dépassées .

Nos recettes globales s'établissent à **79970,20 euros** , soit une évolution de 14,12% par rapport aux prévisions définies dans le budget prévisionnel de 2010 .

En atteignant un effectif de **1094 adhérents** , les **cotisations** représentent la somme de **38 290 euros** , soit une progression de 15,15% sur les prévisions . Il en est de même pour les recettes « **droits de jeu** » qui s'établissent à la somme de **27 972 euros** , soit une progression de 7,18% . Le budget prévisionnel définissait 7122 départs et il a en été réalisé **7 645 départs** à 2 et 4 euros .

Le poste qui complète les recettes globales est celui des **recettes diverses** dans lequel sont compabilisés les participations au repas de la soirée de gala , les intérêts versés dans le Livret bleu ouvert au Crédit Mutuel , les fonds versés par nos sponsors :la Financière Foch à concurrence de 1200 euros utilisés pour financer la moitié du coût de la compétition des 24 heures de Golf , la Route du Golf pour 375,21 euros qui couvre l'intégralité de la facture relative à la confection des cartes de membres .Il faut ajouter , pour 2010 ,les droits de jeu perçus lors de la rencontre Bretagne/Loire pour la somme nette de 1569,71 euros .Total : **13708,20 euros**.

Compte tenu de l'évolution favorable de nos recettes , **les dépenses** de l'exercice 2009/2010 ont été plus volumineuses . Elles ont atteint le montant de **80935,02 euros** Soit une progression de 11,3% .

Même si le pourcentage de progression des dépenses reste plus faible que celui des recettes , le budget de clôture au 7 décembre 2010 affiche un déficit de **964,82 euros** .

Le budget prévisionnel envisageait un déficit de 2642 euros pour absorber l'excédent de l'exercice 2009 .Ce résultat est favorable car , il est fait la démonstration pour l'exercice 2010 que les recettes ont été absorbées en totalité au profit des adhérents par des dotations adaptées

aux compétitions , par des lots de qualité remis aux lauréats et par une dotation élevée à la tombola de la soirée de gala .

A la clôture de l'exercice 2010 ,nos disponibilités sont les suivantes :

- Banque 430,40
- Livret bleu.....23 000,00
- Total.....23 430,40

Celles-ci représentaient au 8 Décembre 2009 la somme globale de 24 395,22euros , soit un écart négatif de de **964,82 euros** .

L'examen des dépenses donne les informations suivantes :

(Cet examen ne repose que sur les postes en excédent sur les prévions)

- **Soirée de Gala : + 2,30% .13012,49 euros** .Une dépense nouvelle a été faite cette année par la prestation d'un animateur 382,72 euros . Dépense non prévue dans le prévisionnel estimé à 12720.
- **Lots et trophées : + 51,67% 25679,20 euros** . Compte tenu des excellents résultats, les achats ont été volontairement accrus . Ce constat correspond aux données expliquées ci-dessus . A ajouter , les recettes nouvelles des adhésions, des compétitions et droits de jeu de bretagne loire qui représentent la somme globale de 8 781 euros s'ajoutant au montant prévisionnel de 16930 euros , soit un total de 25 711 en adéquation avec le montant de la dépense .

Au cours de la réunion du Conseil d'Administration du 17 Novembre 2010 , notre commissaire aux comptes , Mme Odile ROLLINI , a vérifié nos documents comptables et a donné un avis favorable sur leur tenue .

Ce rapport sera clôturé par quelques recommandations indispensables au bon fonctionnement comptable car chaque document édité par les différents acteurs de notre association peut correspondre à une recette ou une dépense qu'il est obligatoire de vérifier en cas de contrôle fiscal .

Trois types de document sont à utiliser :

- **La fiche d'adhésion** , qui en plus des renseignements sur le cotisant donne le nombre d'adhérents et la somme cotisée .

- **Le compte rendu de match** , qui en plus des résultats précise la recette et les frais engendrés par la compétition et le net perçu .
- **La fiche d'inscription à la soirée de gala** .
- **La fiche d'indemnisation de frais de déplacement aux AG et CA** . Les parcours réalisés sont couverts à concurrence de 0,20 euros par km. Les frais de péage couverts à 100% sur présentation des tickets .

J'insiste sur l'obligation de qualité de ces documents qui sont là pour justifier nos recettes , nos dépenses et les indemnités versées aux délégués et membres du CA indispensables pour fournir les explications nécessaires à un contrôleur fiscal .

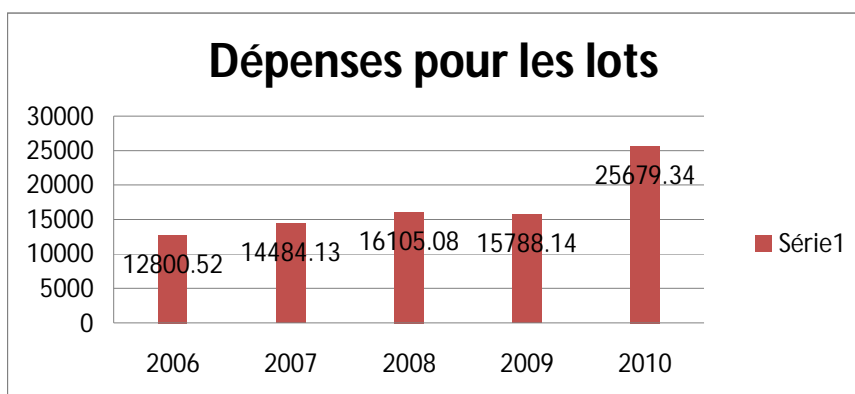
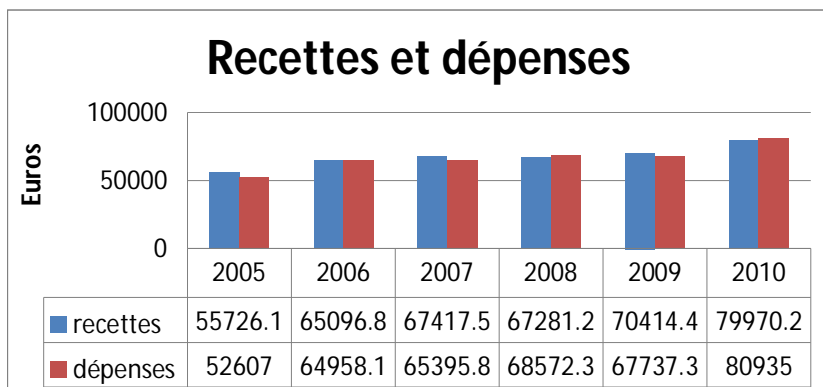
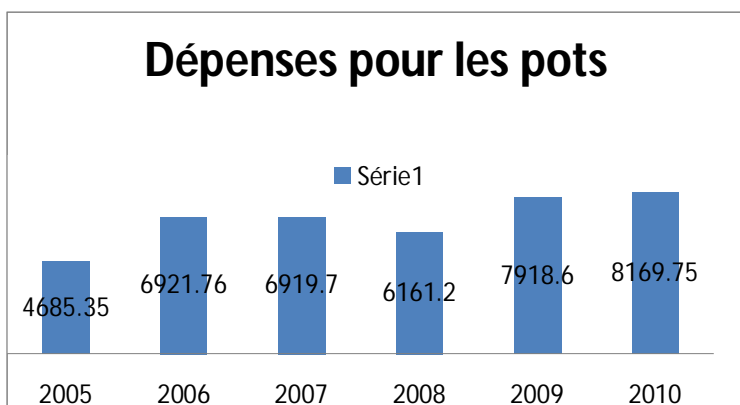
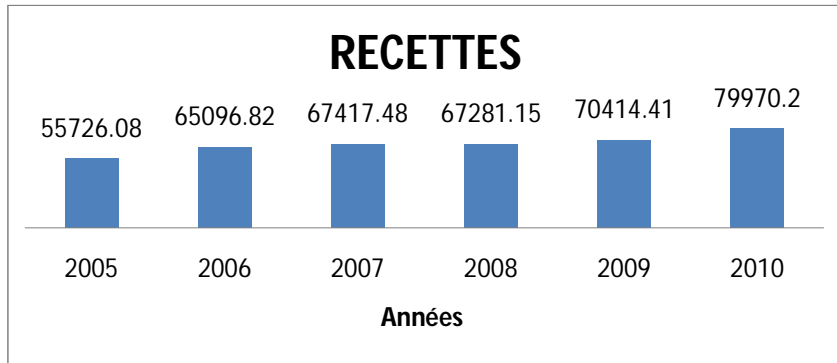
Nous insistons donc sur l'obligation d'utiliser ces documents qui sont à la disposition de chacun . Il mettent en évidence une bonne qualité de gestion de notre Association.

Je vous remercie de votre attention

Daniel VITEUR
Trésorier de l'Association.

EVOLUTION DU BUDGET

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Recettes	55726.08	65096.82	67417.48	67281.15	70414.41	79970.2	
Dépenses	52607.02	64958.1	65395.76	68572.3	67737.34	80935.02	
Ecarts	3119.06	138.72	2021.72	-1292.3	2676.57	-964.82	
Polos		10073.22	9902.88	8599.24	11306.3	10602.94	
Balles		12075	10860	10873.2	11816	12844	
Lots		12800.52	14484.13	16105.08	15788.14	25679.34	
Pots	4685.35	6921.76	6919.7	6161.2	7918.6	8169.75	



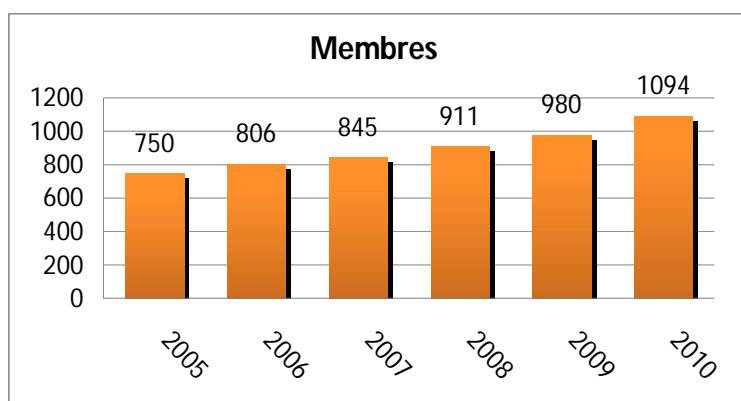
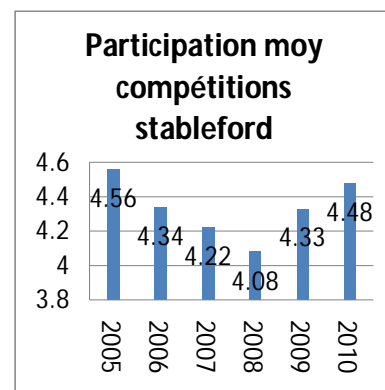
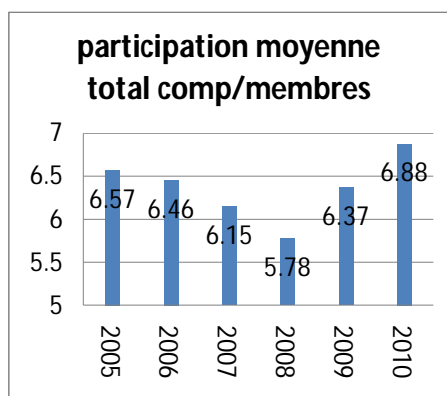
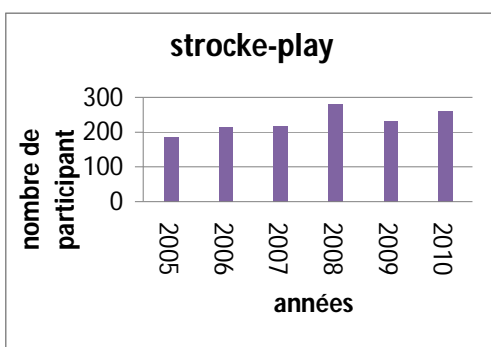
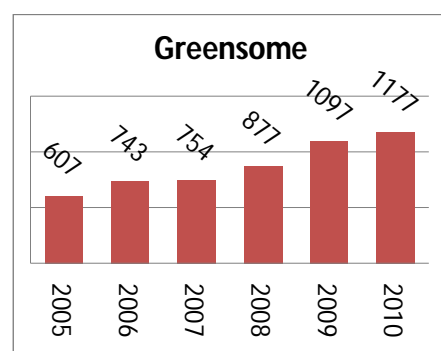
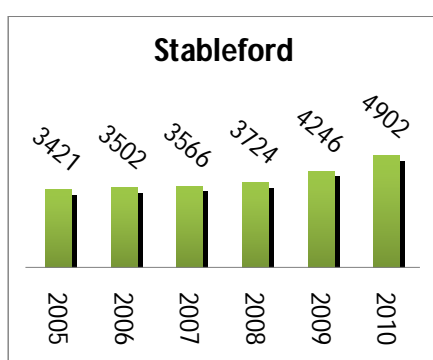
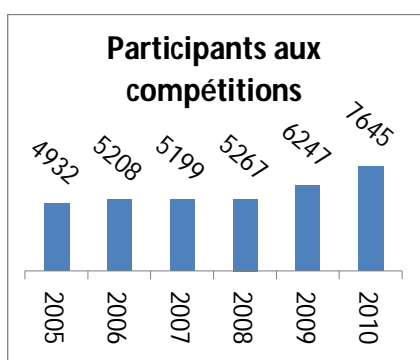
Nombre de départs et green-fees

GOLFS	Match-play		Greensome		Stableford 1		Stableford 2		Stableford 3 ou stroke		Total G.F	Tarif G.F	€
	Nbre	Nbre GF	Nbre	Nbre GF	Nbre	Nbre GF	Nbre	Nbre GF	Nbre	Nbre GF			
ALENCON	32	16			84	66	58	41			123	20	2460
ANGERS	32	16			73	46	90	66	84	58	186	26	4836
ANJOU GOLF	56	40			113	96	60	42	94	80	258	26	6708
AVRILLE	32	16			94	71	104	69	88	64	220	28	6160
BAUGE	32	16			101	84	104	75	58	56	231	28	6468
CARQUEFOU	80	64			108	85	87	66	88	88	303	27	8181
CHOLET	32	16	152	126	124	85	130	88			315	26	8190
GUERANDE	32	16			79	72	91	59			147	26	3822
ILE D'OR	32	16	100	94	81	70	96	77			257	30	7710
LA BAULE	32	16			104	66	137	102	406	394	578	31	17918
LA BRETESCHE	56	40			116	104	82	71			215	31	6665
LA DOMANGERE	32	16	90	69	72	51	116	90			226	29	6554
LAVAL	32	16	118	94	108	73	110	76			259	26	6734
LE CROISIC	32	16			65	49	68	48			113	26	2938
LE MANS	32	16			85	55	92	63	92	85	219	26	5694
LES FONTENELLES	32	16			101	85	56	34			135	29	3915
NANTES ERDRE	32	16			73	58	104	89			163	28	4564
PORNIC	32	16	144	119	120	85	136	97			317	29	9193
PORT BOURGENAY	32	16			111	89	73	51			156	29	4524
SABLE	32	16	156	138	74	61	90	67			282	30	8460
SARGE	32	16	112	84	95	63	85	50			213	26	5538
SAUMUR	32	16			72	54	66	46			116	21	2436
SAVENAY	32	16	104	72	111	72	122	80			240	29	6960
St JEAN DE MONTS	32	16	148	123	105	76	70	40			387	28	10836
VIGNEUX	32	16	88	79	120	70	128	78			243	31	7533
											5902		164997

COMPÉTITIONS ET PARTICIPATIONS

Année	2005		2006		2007		2008		2009		2010		2011		2012
	Comp.	Part.	Comp.	Part.	Comp.	Part.	Comp.	Part.	Comp.	Part.	Comp.	Part.	Comp.	Part.	Part.
Match-play	18	720	18	749	16	662	9	386	15	672		1304			
Greensomme	6	607	6	743	5	754	7	877	10	1097	10	1177			
Stableford	36	3421	36	3502	36	3566	36	3724	45	4246	53	4902			
Strocke-play	2	184	2	214	2	217	2	280	2	232	3	262			
Bretagne / PDLL			2	467			2	445			2	405			
Total		4932		5208		5199		5267		6247		7645			

Membres	750	806	845	911	980	1094		
moy stableford	4.56	4.34	4.22	4.08	4.33	4.48		
moy comp	6.57	6.46	6.15	5.78	6.37	6.88		





Compte rendu assemblée générale du 08/12/2010 Golf de Nantes Vigneux.

A 10h30 précise le président Michel Rault ouvre la séance. Sont présents tous les délégués et membre du CA, excepté Alain Pottier délégué de Laval, et Dany de la Morandais trésorière adjointe, tous les deux excusés.

Le président débute son rapport moral, en souhaitant la bienvenue aux nouveaux délégués, Michel Bruneau d'Anjou golf, Jean pierre Johner de Carquefou et Philippe Arnaud de la Domangère. Il félicite et remercie le trésorier Daniel Viteur, le secrétaire René Delrieu, le responsable des résultats Fernand Canselier et le webmaster Michel Grolleau.

Il évoque ensuite la saison écoulée qui a battu tous les records, dans tous les domaines, affiliation (1093 membres) participations aux compétitions en nette progression (Match-play, greensome et stableford). Il fait constater à ce sujet que toutes ces participations ont permis aux golfs qui reçoivent nos compétitions de percevoir un total de 164997 € de green-fees.

Il demande aux délégués, de mieux communiquer à leurs membres les résultats et classement généraux pour augmenter l'intérêt qu'ils portent à nos compétitions.

Il félicite Fernand Canselier pour l'organisation de la rencontre Bretagne/Pays de la Loire et se désolé que les bretons aient triomphés une fois encore.

Il est très satisfait comme l'ensemble des participants de l'organisation de la finale, dîner et compétitions et remercie Daniel Soul et son épouse pour leurs efforts.

Le trésorier Daniel Viteur présente tableaux à l'appui le budget 2010. Les recettes se sont élevées à 79970,2 €, les dépenses à 80935, 02 € pour un déficit de -964,82 €. Ce déficit est comblé par l'excédent d'un précédent exercice. Il réitère ses demandes de rigueurs dans la rédaction des justificatifs. Il précise à l'assemblée que les documents comptables ont été vérifiés par un commissaire aux comptes, madame Rollini.

Suite à ce bilan d'activité et financier le président demande quitus à l'assemblée qui l'accorde à l'unanimité.

Le trésorier, nous présente le budget prévisionnel 2011. Il précise que le CA a décidé de maintenir l'adhésion à 35 € de porter le droit de jeu à 5 €, ce qui permet d'élever à 2 € par participants le prix maximum du pot de l'amitié, ainsi que la suppression des droits de jeu pour les compétitions Match-play. L'assemblée donne son accord.

Le secrétaire René Delrieu présente le renouvellement du tiers sortant : Fernand Candelier, Philippe Glaud, Pierre Foeillet et Michel Rault sortants à nouveaux candidats, sont élus à l'unanimité des délégués.

Le CA ayant décidé de compléter et de modifier le règlement intérieur, René Delrieu expose par le détail les différentes modifications. En résumé elles précisent que pour être délégué et membre du conseil d'administration il faut être bénévole vis-à-vis des golfs de notre région, elles aménagent la remise des prix clôturant les rencontres, et précisent la façon de

sélectionner les participants à la rencontre Bretagne/ Pays de la Loire : 16 premières équipes du classement général stableford de l'année précédente. .../...

Sont retenues en 2011 en fonction du classement 2010 : Pornic, Sargé, Vigneux, Savenay, Guérande, St Jean de Monts, Port Bourgenay, Sablé, Ile d'Or, Baugé, La Baule, Le Mans, Angers, Cholet Les Fontenelles Carquefou. Laval et Avrillé en réserve dans l'ordre.

Les modifications du règlement intérieur sont adoptées, par 24 délégués et une voix contre.

Le secrétaire présente les différentes compétitions pour l'année 2011.

Les match-plays conservent la même formule à 3 divisions, les montées et descentes selon les résultats 2010 ont prévalu pour la constitution des divisions et groupes. Vu les nouveaux candidats, les groupes de la 3^{ème} division zone Ouest sont au nombre de 3, ils disputeront la ½ finale selon la formule « chouette ». Les ½ finales se disputeront le mardi 05 avril et la finale le mardi 12 du même mois.

Les greensomes conservent les mêmes règles, à l'exception de l'attribution des points lors de chaque rencontre journée finale comprise. Il sera attribué selon le classement de la journée : 20pts au 1^{er} puis 18 au 2^{ème}, 17, 16, 15, etc... les équipes à partir de la 19^{ème} place se verront attribuer 1pts.

Pour le dernier tour, désignant les lauréats, le nom de « journée finale des greensomes » a été adopté à la place de « finale des greensomes ».

Le championnat stableford 2011 ne subit aucun changement, à l'exception d'une dotation qui sera remise à l'équipe gagnante de chaque journée.

Les balles remises à chaque compétiteur, lors de nos rencontres greensome et stableford seront à la demande générale, d'une qualité supérieure aux balles « ULTRA » précédemment distribuées.

L'assemblée approuve à l'unanimité l'organisation, les règlements et les calendriers des compétitions 2011.

Le président remercie l'assemblée de son attention et de sa participation, clôt la séance et invite les participants au repas en commun.

Fait le 08/12/2010

Le secrétaire René Delrieu.

A l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration a procédé à l'élection du bureau. Le bureau reste inchangé : Président : Michel Rault, Trésorier : Daniel Viteur, Secrétaire : René Delrieu, Vices présidents : Alain Chaudemanche, Pierre Foeillet, Trésorier adjoint : Dany de la Morandais, secrétaire adjoint : Alain Soudack.

Les décisions prises en assemblée générale sont entérinées.

Le secrétaire René Delrieu

Prix des green-fees & carottage 2011

Terrains	04/10 2007	04/10 2008	04/10 2009	2/3 2010	04/10 2010	2/3 2011	4/10 2011	
Alençon			20	20	20	21	21	
Angers	23	25	25	25	26	24	27	
Anjou	23	25	25	25	26	28	28	
Avrillé	23	25	27	27	28	26	29	mi mars/début avril
Baugé	22	26	26	26	28	29	29	
Carquefou	22	26	26	26	27	27	27	mi mars
Cholet	22	26	22	26	26	25	27	
Erdre	23	25	27	27	28	30	30	
Guérande	21	25	25	25	26	21	27	
Ile d'Or	22	28	29	29	30	30	30	21-26/03
La Baule	27	28	30	30	31	32	32	
La Bretesche	27	28	30	30	31	32	32	
Laval	23	24	24	24	26	26	26	14-18/03, 26-30/09
La Domangère		28	28	28	29	30	30	9-13/05 5-9/09
Le Croisic	21	25	25	25	26?	26	26	
Le Mans	23	23	25	25	26	27	27	
Les Fontenelles	25	28	28	28	29	23	30	22-28/02, 19-23/09
Port Bourgenay			28	28	29	30	30	
Pornic	25	28	28	28	29	30	30	26/30-05&26/30-09
Sablé	26	28	29	29	30	30	30	15/03 & 15/08
Sargé	22	21	25	25	26	25	27	à partir du 20/04
Saumur	20	19	19	19	21	21	21	fin mars
Savenay	25	28	28	28	29	30	30	21-27/03 29/08 4/09
St Jean de Monts	25	28	28	28	28	29	29	15-19/03
Vigneux	26	28	29	30	31	29	31	fin /02 et fin 08

SENIORS GOLFEURS DES PAYS DE LA LOIRE

STATUTS

Modifiés en A G Ex le 12 / 12 2007

ART. 1

Constitution et dénomination

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts, issus d'un groupement de golfeurs seniors, une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre: SENIORS GOLFEURS DES PAYS DE LA LOIRE.

ART. 2

But de l'association

Cette association a pour but : L'organisation de rencontres sportives entre les golfeurs seniors et vétérans de la région des Pays de la Loire. Ceci dans un but d'échange entre club, de convivialité, de pratique sportive et par la même, le maintien de la santé physique et morale des adhérents.

ART. 3

Siège social

Le siège social est fixé au club-house du golf de Nantes Ile d'Or, commune du Cellier, Loire Atlantique, adresse postale : BP 10 49270 La Varenne.

Il pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration, la ratification par l'assemblée générale sera nécessaire.

ART. 4

Composition

L'association se compose de:

- a) membres d'honneur (anciens membres ou personne ayant rendu des services signalés à l'association).
- b) membres actifs ou adhérents.
- c) membres bienfaiteurs, (membres qui soutiennent financièrement l'association).

ART. 5

Admission

Pour faire partie de l'association il faut :

Adhérer aux présents statuts et s'acquitter de la cotisation dont le montant est fixé par l'assemblée générale.

Etre licencié de la Fédération Française de Golf comme membre senior ou vétéran.

Avoir un niveau de jeu suffisant, l'index maximum autorisé étant fixé en assemblée générale.

Etre membre abonné cotisant à l'année, d'un golf des Pays de la Loire, à la condition que ce golf, ait un délégué pour le représenter et pour organiser les compétitions.

ART. 6

Radiations

La qualité de membre se perd par : a) la démission; b) le décès; c) La non-représentation par un délégué du golf dont il est membre; d) la radiation prononcée par le conseil d'administration pour non-paiement de la cotisation ou pour motif grave.

ART. 7

Affiliation

L'association, quoique non affiliée à la Fédération Française de golf et à ses comités régionaux et départementaux, se conforme lors de ses organisations, aux règlements sportifs en vigueur dans cette Fédération.

ART. 8

Ressources

Les ressources de l'association se composent :

- 1) des cotisations;**
- 2) des subventions éventuelles;**
- 3) de la vente de produits, de services ou de prestations fournis par l'association, à ses membres;**
- 4) de la perception de droits de jeu lors des compétitions.**

ART. 9

Conseil d'administration

L'association est dirigée par un président et un conseil d'administration, formant un comité de 3 à 12 membres. Les membres sont élus pour 3 années, sont renouvelables par tiers, et rééligibles.

Le conseil d'administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret:

Un président, un secrétaire, un trésorier, un ou plusieurs vice président et si besoin est un trésorier adjoint et un secrétaire adjoint

En cas de vacance, le conseil pourvoit provisoirement au remplacement du président ou de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

ART. 10

Réunion du conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunit une fois au moins tous les six mois, sur convocation du président, ou sur la demande du quart de ses membres. Les décisions sont prises à la majorité des voix, en cas de partage, la voix du président est prépondérante. Tout membre du comité qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives pourra être considéré comme démissionnaire.

ART. 11

Assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale ordinaire se réunit une fois par an. Sont convoqués à cette assemblée générale :

Le président, les membres du bureau, les membres d'honneur, un délégué par golf désigné par les adhérents de chaque golf.

Quinze jours au moins avant la date fixée, ces membres sont convoqués par les soins du secrétaire. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations. Le président, assisté des membres du comité, préside l'assemblée et expose la situation morale de l'association. Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée.

Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, à l'élection du tiers sortant (fixé lors des 2 premières années par tirages au sort), et si le cas se présente, au renouvellement partiel ou complet en cas de démission du président ou des membres du conseil d'administration, et ceci au scrutin secret. Ne devront être traitées lors de l'assemblée générale que les questions soumises à l'ordre du jour.

Droits de vote :

Membres d'honneur: 1 droit de vote;

Chaque golf dispose à travers son délégué de :1 droit de vote;

De plus, chaque délégué dispose, à partir de 4 membres cotisants dans son golf, de droits de vote supplémentaires, en fonction du nombre de membres cotisants.

De 4 à 10 membres 1 droit de vote supplémentaire

De 11 à 20 membres 2 droits
De 21 à 35 membres 3 droits
De 36 à 50 membres 4 droits
De 51 à X membres 5 droits.

ART. 12

Assemblée générale extraordinaire

Si besoin est ou sur la demande d'une moitié de ces membres (délégués des golfs) le président peut convoquer une assemblée générale extraordinaire. Les conditions de convocation sont identiques à l'assemblée générale ordinaire.

L'ordre du jour est la modification des statuts ou la dissolution. Les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents.

ART 13

Règlement Intérieur

Un Règlement intérieur peut être établi par le conseil d'administration qui le fait alors approuver par l'assemblée générale. Ce règlement éventuel est destiné à fixer les divers points qui ont trait à l'administration interne de l'association.


ART. 14

Dissolution

En cas de dissolution prononcée par les deux tiers des membres présents à l'assemblée générale un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

Le président
Michel RAULT

Le secrétaire
René DELRIEU





Règlement intérieur

Conformément à l'article 13 de nos statuts, le conseil d'administration a rédigé puis adopté à l'unanimité lors de sa réunion du 21 novembre 2007 le présent règlement intérieur

Article 1 : Précision sur la qualité de membres.

a) Sont membres actifs, les golfeurs remplissant les conditions statutaires, dont l'index est au moins égal ou inférieur à 28,4 et les golfeurs qui adhérant sans interruption à notre association, ont vu par l'usure du temps, leur index dépasser cette limite. Pour ces membres l'index pris en compte lors de l'élaboration des compétitions sera 28,4

Les membres actifs sont les seuls autorisés à disputer nos compétitions et à participer aux divers classements.

b) Sont membres bienfaiteurs, les personnes rendant des services notoires à notre association (dons, sponsoring) et de ce fait ne payent pas de cotisation. Font partie aussi de cette catégorie les adhérents qui payent leur cotisation sans remplir les conditions pour être membres actifs ou qui souhaitent tout simplement être des nôtres.

Les membres bienfaiteurs participent aux évènements festifs et éventuellement sur invitation à certaines compétitions.

c) Les statuts définissent parfaitement les membres d'honneur. Toutes ces catégories reçoivent en retour une chemisette logotée.

d) Les Membres du Conseil d'administration élus en assemblée générale, les délégués élus ou cooptés au sein de leur golf, doivent être membres actifs bénévoles et en conséquence n'avoir aucun rapport d'intérêt ou professionnel, avec un des golfs des Pays de la Loire.

Article 2 : Inscription dans une équipe :

La licence FFG, quoique obligatoire accompagnée de son certificat médical, n'est pas le critère retenu pour indiquer l'appartenance à une équipe.

Celle-ci est définie par l'adhésion et cotisation auprès du délégué du golf des Pays de la Loire où l'abonnement à l'année est en cours. En cas d'abonnements multiples le choix de l'équipe (une seule) est libre.

Les délégués sont responsables de la conformité de leur recrutement. La confiance est de mise et accordée d'emblée à ces derniers. Toutefois en cas de fraudes ou manquements avérés, l'exclusion du délégué et des membres en cause, pourrait-être prononcée.

Article 3 : Forfaits non signalés :

Les golfeurs qui se sont inscrits pour disputer une de nos compétitions doivent impérativement signaler le plus tôt possible leur forfait. Tout manquement à ce minimum de courtoisie sera sanctionné. .../...

Le délégué organisateur signalera par courriel à tous ses collègues et aux membres du CA, la liste des forfaits non signalés. Charge aux délégués de refuser l'inscription des fautifs à la compétition suivante.

Les récidivistes notoires, pourront être exclus de notre association en application de l'article 6 de nos statuts.

Article 4 : Comportement des membres lors des compétitions :

Le but principal de notre association étant la convivialité, celle-ci doit être prioritairement de mise.

Chaque organisateur se doit de réserver le meilleur accueil à nos membres. En contre partie ces derniers par leur attitude leur comportement et leur sportivité doivent créer une ambiance chaleureuse et amicale.

Article 5 : Remise des prix :

Les prix, en fin de compétition, ne seront remis qu'aux golfeurs présents, à deux exceptions près :

- les compétiteurs lauréats des rencontres sur les parcours 9 trous, non présents recevront leurs lots par l'intermédiaire d'un représentant de leur club.
- Les compétiteurs lauréats sur les parcours 18 trous, ayant commencé la compétition avant 10h30, non présents, recevront leurs lots par l'intermédiaire d'un représentant de leur club.

Dans ces deux cas si aucun représentant du club n'est présent, les lots seront remis dans l'ordre du classement, aux golfeurs présents.

Les prix non cumulables sont attribués dans l'ordre suivant : 1^{er} brut, 1^{er} net senior 2, et nets 3 séries.

Dans le but d'agrémenter le classement par équipe du jour, un lot sera remis à l'équipe classée première des rencontres stableford.

Lors de la finale les prix individuels, non cumulables, dans l'ordre : brut, net seniors 2, net 3 séries et net dames sont remis aux lauréats ou à leurs représentants.

Article 6 : Droits de vote

Lors des assemblées générales ne seront autorisés à voter pour les décisions concernant le fonctionnement interne, que les délégués. Le vote s'effectuera en premier lieu à main levée. Si le résultat acquis par ce mode n'est pas franc et massif, il sera procédé à un vote tenant compte des droits de vote de chaque club, représentant mieux la réalité des effectifs. En cas d'égalité après cette procédure, la voix du président quoique non électeur sera prépondérante. Les décisions prises en AG pourront être après étude de faisabilité, entérinées par le conseil d'administration.

Article 7 : Qualification pour la rencontre Bretagne/Pays de la Loire.

Le Classement général annuel et définitif du championnat Stableford Est-Ouest, déterminera pour cette rencontre, les qualifiés de la saison suivante.

Rédigé et approuvé le : 21 Novembre 2007

Modifié, complété et approuvé en AG le 08 décembre 2010

Le secrétaire
René Delrieu

Le président
Michel Rault

PALMARES 2010

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL STABLEFORD

GENERAL Brut

1 ^{er}	LEFEBVRE Pierre	NANTES VIGNEUX
2 ^{ème}	DUVAL René	PORNIC
3 ^{ème}	PIERNE Jean-Marc	SARGE
4 ^{ème}	AUBIN Jean-Yves	St JEAN de MONTS

DAMES Net

1 ^{ère}	DELATRE Marie-Laure	SARGE
2 ^{ème}	TROXLER Annick	BAUGE
3 ^{ème}	FONTAINE Christine	SABLE
4 ^{ème}	VAN DEN BROUCKE Françoise	FONTENELLES

SENIORS 2 Net

1 ^{er}	LEVET Claude	ILE D'OR
2 ^{ème}	GRAFFIN Gérard	CHOLET
3 ^{ème}	CHIPPINGTON Alan	GUERANDE
4 ^{ème}	VACHER Claude	GUERANDE

SENIORS 1ère Série Net

1 ^{er}	KERVIEL Gérard	SABLE
2 ^{ème}	BLANCHET Pierre	PORNIC
3 ^{ème}	STACKLER Philippe	St JEAN de MONTS
4 ^{ème}	GUINGUENE Yannick	PORNIC

SENIORS 2ème Série Net

1 ^{er}	DUVAL Claudine	PORNIC
2 ^{ème}	VINCENT Joseph	CHOLET
3 ^{ème}	DESAUNAY Michel	LAVAL
4 ^{ème}	GARNIER Patrrick	SAVENAY

SENIORS 3ème Série Net

1 ^{er}	BONNET Guy	CHOLET
2 ^{ème}	JACCAZ Michèle	CARQUEFOU
3 ^{ème}	LAUFERON Jean-Louis	SABLE
4 ^{ème}	RENOUX Jean	PORT-BOURGENAY

CHAMPIONNAT GREENSOME

1 ^{er} Brut	NOUHAUD Paul / BERT Chantal	NANTES VIGNEUX
2 ^{ème} Brut	TREUTENAERE Philippe / PINIER Bertrand	SAUMUR
3 ^{ème} Brut	SOUL Daniel / D'ANTHENAISE Catherine	AVRILLE
4 ^{ème} Brut	TISSEAU Marie/ HURE Jacques	CHOLET

Trophée Jean-Pierre Barraud		
1 ^{er} Net	SIMM Malcom/ AUBIN Jean-Yves	St JEAN de MONTS
2 ^{ème} Net	MARTIN Roger / TAVOLINI Claudine	NANTES VIGNEUX
3 ^{ème} Net	BOSC Chantal / BLANCHET Pierre	Vigneux/Pornic
4 ^{ème} Net	VIVANT Yves / GODINEAU Michel	Baugé
Match Play inter-clubs		
Trophée Roger Macé - 1ère Division		
1 ^{er}	NANTES-VIGNEUX	
2 ^{ème}	ANGERS	
2ème Division		
1 ^{er}	BAUGE	
2 ^{ème}	NANTES ERDRE	
3ème Division		
1 ^{er}	PORNIC B	
2 ^{ème}	AVRILLE B	
CHAMPIONNAT PAR EQUIPE STABLEFORD		
Trophée Jean Bentz		
1 ^{er}	PORNIC	
2 ^{ème}	SARGE	
Trophée Albert Julaude		
1 ^{er}	PORNIC	
2 ^{ème}	SARGE	
Poule Honneur		
1 ^{er}	GUERANDE	
2 ^{ème}	SAINT JEAN DE MONTS	
Poule Promotion		
1 ^{er}	ILE D'OR	
2 ^{ème}	LAVAL	
INTER CLUBS PAYS DE LA LOIRE / BRETAGNE		
Victoire de la Bretagne.		

REGLEMENT POUR LES MATCHS-PLAY

SAISON 2011

- Etre volontaire pour participer à la compétition et accepter le règlement en l'état.
- 3 divisions de 12 clubs.
- Dans chaque division 2 zones Est et Ouest. Dans chaque zone 2 groupes de 3 clubs.
- Dans chaque groupe les 3 clubs se rencontrent 2 par 2 en match aller/retour (donc pour chaque journée un club est exempté).
- Les matchs se jouent sur 18 trous sans interruption.
- En cas d'égalité à la fin du 18ème trou les joueurs continuent la partie jusqu'à la mort subite (donc pas d'égalité entre joueurs). Chaque camp gagnant apporte 1 point à son équipe.
- Les derniers de chaque groupe de 1^{ère} et 2^{ème} division descendent dans la division inférieure, à l'inverse les premiers de chaque groupe des 2^{ème} et 3^{ème} divisions montent dans la division supérieure. Pour les clubs ayant 2 équipes, la 2^{ème} équipe ne pourra pas jouer dans la même division que la 1^{ère} équipe.
- Pour les clubs ayant 2 équipes, le délégué pourra faire jouer ses joueurs ou joueuses dans l'équipe de son choix (par exemple, si un joueur a fait parti de l'équipe jouant en 3^{ème} division il pourra être intégré la fois suivante dans l'équipe jouant en 1^{ère} division et inversement). *Toutefois un même joueur ne doit pas disputer 2 rencontres d'un même tour dans des divisions différentes en cas de changement de date.*
- Le Délégué de chaque club pourra faire jouer autant de joueurs ou joueuses avec un index inférieur à 10 dans la mesure où le total d'index minimum est respecté.

Composition des équipes.

- Première division : 6 simples et 1 double en greensome (8 joueurs).
- Deuxième division : 6 simples et 1 double en greensome (8 joueurs).
- Troisième division : 6 simples et 1 double en greensome (8 joueurs).

Total des index. (8joueurs)

- première division : = ou sup. à 100
 - deuxième division : = ou sup. à 110
 - troisième division : = ou sup. à 120
- Pour le calcul des index minimums ci-dessus, le double ne sera pris en compte que pour 40 pts maximum pour la 1^{ère} division, 45 pour la 2^{ème} et 50 pour la 3^{ème} quelque soient les index des 2 joueurs qui le compose.*

Lieux des rencontres.

- Pour la première phase sur les terrains de chaque golf.
- Sur terrains neutres pour les ½ finales et la finale (élimination directe).

Feuille de match.

- Sur la feuille de match, la composition du double est libre , les joueurs des simples devront être inscrits dans l'ordre croissant des index (Index précis à la décimale à la date de début des compétitions le 23 février).
- La feuille de match doit être transmise au capitaine adverse, correctement remplie, au plus tard 15 minutes avant le premier départ.
- Si 1 ou 2 équipiers sont déclarés forfaits au dernier moment, le double est obligatoirement constitué. Les 5 ou 4 joueurs restants occuperont les camps 1 à 4 ou 5. Le camp adverse marque 1 point pour les 6, ou 5^{èmes} camp (forfaits). Si plus de 2 joueurs sont manquants l'équipe est déclarée forfait et marque zéro points. Le nom et l'index des 1 ou 2 joueurs éventuellement absents sera renseigné sur la feuille de match, pour justification du total des index.

- Si exceptionnellement 1 joueur est forfait dans chaque équipe, le nombre de camps est égal à 6, dans ce cas possibilité de match nul (3à3) le vainqueur du match (2pts) sera déterminé par un play-off en mort subite, disputé par un joueur choisi par chaque équipe.
- Dans une équipe le nombre de dames n'est pas limité.
- Chaque camp gagnant marque 1 point. L'équipe gagnante est celle qui a le plus grand nombre de points.
- L'équipe gagnante marque 2 points, la perdante 1 point. Dans une rencontre, en cas de forfait d'une équipe, l'autre équipe marque 2 points et l'équipe forfait 0 point.
- Le classement du groupe se fait par addition des points acquis. Le premier est qualifié pour le tour suivant et monte éventuellement dans la division supérieure et le dernier rétrogradé dans la division inférieure.
- Si 2 équipes se trouvent à égalité le départage se fera :
 - o - Par le meilleur score average entre ces 2 équipes.
 - o - L'équipe qui aura fait le meilleur score sur le terrain adverse.
 - o - Sur les 4 rencontres le total général d'index le plus élevé.
 - o - Par tirage au sort.
- Si 3 équipes se trouvent à égalité le départage et classement se fera :
 - o - Par le meilleur score average entre ces 3 équipes.
 - o - Sur les 4 rencontres le total général d'index le plus élevé.
 - o - Par tirage au sort.

Organisation des rencontres.

- Les matchs se jouent en principe à 10H sur 18 trous sans interruption suivant la formule des match-plays (la partie s'arrête lorsque le résultat est acquis).
- Les départs se font des boules jaunes pour les hommes et rouges pour les femmes, départs en shot gun ou échelonnés, le double dans ce cas, en dernier.
- Pour les greensomes les camps peuvent être mixtes.
- Le délégué du club recevant, ou son suppléant, est responsable de l'organisation et du déroulement de la compétition. Il doit entre autre mettre à la disposition des joueurs le règlement. Les capitaines d'équipes sont responsables de la véracité des index et de la qualité de membre des équipiers inscrits sur la feuille de match. Tous manquements à ces 2 critères, pourraient entraîner des exclusions, conformément à l'article 2 paragraphe 3 du règlement intérieur.
- Les résultats seront envoyés par le capitaine recevant, par mail, sous la forme ex :
- ***A index total 105 bat B index total 110 par 4 à 3***, le soir de la rencontre, au secrétaire René DELRIEU (rene.delrieu@orange.fr) pour établissement du classement.
- Les délégués conserveront par devers eux les feuilles de match dûment signées par les 2 capitaines, à des fins de justifications, si problèmes.

Récompenses.

- Première division :
 - o 1^{er} : Trophée Roger MACE + 1 carton de 12 bouteilles de vin + 4 dz de balles.
 - o 2^{ème} : 3 magnums de vin + 2 dz de balles.
- Deuxième division :
 - o 1^{er} : Trophée + 1 carton de 12 bouteilles de vin + 4 dz de balles.
 - o 2^{ème} : 3 magnums de vin + 2 dz de balles.
- Troisième division :
 - o 1^{er} : Trophée + 1 carton de 12 bouteilles de vin + 4 dz de balles.
 - o 2^{ème} : 3 magnums de vin + 2 dz de balles.

Dans les 3 divisions les trophées seront remis en jeu tous les ans *Modifications 2011 en italique*



Championnat Match-play 2011 1ère Div

Phase de poules

Classements

ZONE EST

Rencontres Groupe A

Jours	Equipes	tal ix	Equipes	tal ix	Scores	Classement GR A								
						Clt	Equipes	Pts	PG	PP	SA	J		
mardi 22/02	Sarge		Angers											
mardi 01/03	Angers		Le Mans			1	Angers							
mardi 08/03	Le Mans		Sargé			2	Le Mans							
mardi 15/03	Sarge		Le Mans			3	Sargé							
mardi 22/03	Le Mans		Angers											
mardi 29/03	Angers		Sargé											

Rencontres Groupe B

Jours	Equipes	tal ix	Equipes	tal ix	Scores	Classement GR B								
						Clt	Equipes	Pts	PG	PP	SA	J		
mardi 22/02	Cholet		Avrillé											
mardi 01/03	Avrillé		Baugé			1	Avrillé							
mardi 08/03	Baugé		Cholet			2	Baugé							
mardi 15/03	Cholet		Baugé			3	Cholet							
mardi 22/03	Baugé		Avrillé											
mardi 29/03	Avrillé		Cholet											

ZONE OUEST

Rencontres Groupe C

Jours	Equipes	tal ix	Equipes	tal ix	Scores	Classement GR C								
						Clt	Equipes	Pts	PG	PP	SA	J		
jeudi 24/02	La Baule		Pornic											
mardi 01/03	Pornic		Ntes Erdre			1	La Baule							
mardi 08/03	Ntes Erdre		La Baule			2	Ntes Erdre							
jeudi 17/03	La Baule		Ntes Erdre			3	Pornic							
mardi 22/03	Ntes Erdre		Pornic											
mardi 29/03	Pornic		La Baule											

Rencontres Groupe D

Jours	Equipes	tal ix	Equipes	tal ix	Scores	Classement GR D								
						Clt	Equipes	Pts	PG	PP	SA	J		
jeudi 24/02	Guérande		Vigneux											
mardi 01/03	Domangère		Vigneux			1	Domangère							
mardi 08/03	Domangère		Guérande			2	Guérande							
mardi 15/03	Guérande		Domangère			3	Vigneux							
mardi 22/03	Vigneux		Domangère											
mardi 29/03	Vigneux		Guérande											

PG= Parties gagnées

PP= Parties perdues

SA= Score average

J= Nbre matchs joués

L'équipe qui reçoit à gauche. En **gras** l'équipe gagnante (2pts)

ed:10/02/2011



Championnat Match-play 2011 2ème Div

Phase de poules

Classements

ZONE EST

Rencontres Groupe A

Jours	Equipes	tal x	Equipes	tal x	Scores
mardi 22/02	Laval		Sablé		
mardi 01/03	Le Mans B		Sablé		
mardi 08/03	Laval		Le Mans B		
mardi 15/03	Le Mans B		Laval		
mardi 22/03	Sablé		Le Mans B		
mardi 29/03	Sablé		Laval		

Classement GR A						
Cl	Equipes	Pts	PG	PP	SA	J
1	Laval					
2	Le Mans B					
3	Sablé					

Rencontres Groupe B

Jours	Equipes	tal x	Equipes	tal x	Scores
mardi 22/02	I le d'Or		Avrillé B		
mardi 01/03	Anjou		Avrillé B		
mardi 08/03	Anjou		I le d'Or		
mardi 15/03	I le d'Or		Anjou		
mardi 22/03	Avrillé B		Anjou		
mardi 29/03	Avrillé B		I le d'Or		

Classement GR B						
Cl	Equipes	Pts	PG	PP	SA	J
1	Anjou					
2	Avrillé B					
3	I le d'Or					

ZONE OUEST

Rencontres Groupe C

Jours	Equipes	tal x	Equipes	tal x	Scores
mardi 22/02	Savenay		Carquefou		
mardi 01/03	Carquefou		Le Croisic		
mardi 08/03	Le Croisic		Savenay		
mardi 15/03	Savenay		Le Croisic		
mardi 22/03	Le Croisic		Carquefou		
mardi 29/03	Carquefou		Savenay		

Classement GR C						
Cl	Equipes	Pts	PG	PP	SA	J
1	Carquefou					
2	Le Croisic					
3	Savenay					

Rencontres Groupe D

Jours	Equipes	tal x	Equipes	tal x	Scores
mardi 22/02	St J Monts		Pornic B		
mardi 01/03	Pt Bourgenay		Pornic B		
mardi 08/03	Pt Bourgenay		St J Monts		
mardi 15/03	Pornic B		St J Monts		
mardi 22/03	Pornic B		Pt Bourgenay		
mardi 29/03	St J Monts		Pt Bourgenay		

Classement GR D						
Cl	Equipes	Pts	PG	PP	SA	J
1	Pornic B					
2	Pt Bourgenay					
3	St J Monts					

PG= Parties gagnées

PP= Parties Perdues

SA= Score average

J= matchs joués

ed:10/02/2011

L'équipe qui reçoit à gauche. En **gras** l'équipe gagnante (2pts)



Championnat Match-play 2011 3ème Div

Phase de poules

Classements

ZONE EST

Rencontres Groupe A

Jours	Equipes	tal ix	Equipes	tal ix	Scores
mardi 22/02	Laval B		Sargé B		
mardi 01/03	Alençon		Laval B		
mardi 08/03	Sargé B		Laval B		
mardi 15/03	Alençon		Sargé B		
mardi 22/03	Laval B		Alençon		
mardi 29/03	Sargé B		Alençon		

Rencontres Groupe B

Jours	Equipes	tal ix	Equipes	tal ix	Scores
mardi 22/02	Saumur		Angers B		
mardi 01/03	Angers B		Baugé B		
mardi 08/03	Saumur		Baugé B		
mardi 15/03	Baugé B		Saumur		
mardi 22/03	Baugé B		Angers B		
mardi 29/03	Angers B		Saumur		

ZONE OUEST

Rencontres Groupe C

Jours	Equipes	tal ix	Equipes	tal ix	Scores
mardi 22/02	Savenay B		Vigneux B		
mardi 01/03	La Bretesche		Vigneux B		
mardi 08/03	Savenay B		La Bretesche		
mardi 15/03	La Bretesche		Savenay B		
mardi 22/03	Vigneux B		La Bretesche		
mardi 29/03	Vigneux B		Savenay B		

Rencontres Groupe D

Jours	Equipes	tal ix	Equipes	tal ix	Scores
mardi 22/02	Pt Bourgenay B		Fontenelles		
mardi 01/03	Domangère B		Pt Bourgenay B		
mardi 08/03	Fontenelles		Domangère B		
mardi 15/03	Domangère B		Fontenelles		
mardi 22/03	Pt Bourgenay B		Domangère B		
mardi 29/03	Fontenelles		Pt Bourgenay B		

Rencontres Groupe E

Jours	Equipes	tal ix	Equipes	tal ix	Scores
jeudi 24/02	La Baule B		Guérande B		
jeudi 03/03	La Baule B		St J Monts B		
mardi 08/03	Guérande B		La Baule B		
lundi 14/03	St J Monts B		Guérande B		
jeudi 24/03	St J Monts B		La Baule B		
mardi 29/03	Guérande B		St J Monts B		

Classement GR A

Cl't	Equipes	Pts	PG	PP	SA	J
1	Alençon					
2	Laval B					
3	Sargé B					

Classement GR B

Cl't	Equipes	Pts	PG	PP	SA	J
1	Angers B					
2	Baugé B					
3	Saumur					

Classement GR C

Cl't	Equipes	Pts	PG	PP	SA	J
1	La Bretesche					
2	Savenay B					
3	Vigneux B					

Classement GR D

Cl't	Equipes	Pts	PG	PP	SA	J
1	Pt Bourgenay B					
2	Domangère B					
3	Fontenelles					

Classement GR E

Cl't	Equipes	Pts	PG	PP	SA	J
1	La Baule B					
2	Guérande B					
3	St J Monts B					

PG= Parties gagnées

PP= Parties Perdues

SA= Score average

J= matchs joués

ed: 10/02/2011

1/2 finale en chouette pour les groupes C, D, E

L'équipe qui reçoit à gauche. En **gras** l'équipe gagnante (2pts)

CHAMPIONNAT DE MATCH PLAY 2011

Tableau Final

1ère division

(1/2)

finale

05/04 à: **Sablé (12h40)**

12/04 à: **ILE D'OR(12h40)**

1A : Angers 6

Angers 3

1B: Baugé 1

Champion: Domangère

05/04 à: **Nantes Erdre (11h20)**

2ème: Angers

1C: La Baule 3

Domangère 4

1D: Domangère 4

2ème division

(1/2)

finale

05/04 à: **Sablé(11h20)**

12/04 à: **ILE d'OR (11h20)**

1A : Anjou Golf 5

Anjou Golf 3

1B: Laval 2

Champion: **St Jean de Monts**

05/04 à: **Nantes Erdre (10h00)**

2ème: Anjou Golf

1C: Le Croisic 2

St Jean de Monts 4

1D: St Jean de Monts 5

3ème division

(1/2)

finale

05/04 à: **Sablé (10h)**

12/04 à: **ILE D'OR (10h)**

1A : Laval B 2

Saumur 4

1B: Saumur 5

Champion: Saumur

05/04 à: **Pornic (10h44)**

2ème: Port Bourgenay

1C: Savenay B 13

Port Bourgenay B 3

1D: Port Bourgenay B 17,5 Chouette entre 1C, 1D, 1E

1E: St Jean de Monts B 11,5



CHAMPIONNAT DE MATCH PLAY par CLUB 2011

Feuille de match

date:

Golf:

DIVISION:

ZONE:

Groupe:

ÉQUIPE:

ÉQUIPE:

6 SIMPLES

dans l'ordre croissant des index

Pas de parties résultats nuls! Enchaînez les trous jusqu'à la victoire

index	JOUEURS	points	SCORE	points	JOUEURS	index
<input type="text"/>	1 <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1 <input type="text"/>
<input type="text"/>	2 <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	2 <input type="text"/>
<input type="text"/>	3 <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	3 <input type="text"/>
<input type="text"/>	4 <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	4 <input type="text"/>
<input type="text"/>	5 <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	5 <input type="text"/>
<input type="text"/>	6 <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	6 <input type="text"/>

1 DOUBLE GREENSOME

choix des index libre

<input type="text"/>	7 <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	7 <input type="text"/>
----------------------	------------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	------------------------

Total index ≥ 100 1ère div

TOTAL GÉNÉRAL

Total index ≥ 100 1ère div

110 2ème div

110 2ème div

120 3ème div

120 3ème div

VAINQUEUR:

signature capitaine:

signature capitaine:

Attention pas de matchs nuls! (si 2 équipes incomplètes 1 forfait, si nul: pay-off mort subite à 1 joueur par équipe)

Si 1 ou 2 forfaits, les parties 6 ou 6 & 5 ne sont pas disputées. Plus de 3 forfaits = match perdu par forfait (opts)

Le double ne sera pris en compte que pour 40pts max en 1ère div, 45 en 2ème, 50 en 3ème quelque soient les index des 2 joueurs

CHAMPIONNAT DE DOUBLES 2011 (greensome stableford)

Règlement

- 9 épreuves réparties sur 3 journées (voir calendrier).
- Chaque équipe est libre de choisir un parcours parmi les trois. Le choix le plus conseillé étant de respecter sa zone géographique (les délégués envoient une invitation à tous les golfs). Les golfs organisateurs fixeront le nombre maximum de participants possibles.
- Journée finale avec un maximum de 60 équipes environ, en fonction des égalités éventuelles. Seront qualifiées et désignées, les équipes ayant disputé au moins 2 rencontres et classées parmi les 20 meilleurs brut et 40 meilleurs net.
- Pour participer à cette compétition il faut être licencié FFG et à jour de sa cotisation à l'Association.
- Les camps pourront être mixtes.
- Les joueurs ou joueuses formant un camp peuvent appartenir à 2 clubs différents dans la mesure où ces clubs sont membres de notre association.
- Par compétition, un classement brut et un classement net. Pas de cumul.
- Des points pour le classement, sont attribués par place : 20-18-17-16-15-14-13-12-11-10-9-8-7-6-5-4-3-2 et 1 point à chaque camp à compter de la 19^{ème} place, pour sa participation.
- Résultats à envoyer par mail à fernand.canselier@libertysurf.fr suivant la même méthode que pour le stableford (envoi de l'exportation de la compétition, fichier : *nom de la compétition.lkz*). Voir la notice.
- Classement final brut et net par addition des points des 2 meilleurs résultats, sur les 3 journées de compétition plus les points de la finale.
- En cas d'égalité, le départage se fera par le classement de la journée finale.
- L'équipe classée première en net recevra le trophée J.P BARRAUD.



Règlement stableford saison 2011

- 25 clubs répartis en 2 zones géographiques.
- Composées par 10 clubs à l'Est et 15 clubs à l'Ouest (voir composition sur le calendrier).
- 10 compétitions par zone pour chaque club, 2 à domicile + 8 à l'extérieur
- Dans les 2 zones, une composition des rencontres établie selon des grilles (10 & 15) immuables, qui permet que tous les clubs dans chaque zone, se rencontrent au moins une fois, lors des 10 tours de compétition.
- Un calendrier précis qui interdit tout changement dans la composition des tours.
- Un classement général commun (de 1 à 25) établi par **l'addition des points stableford** (1 brut & 4 nets) acquis lors de chacune des 10 rencontres disputées par toutes les équipes (ex aequo départagés par le total des scores 5^{ème} net). Le meilleur brut de l'équipe déterminé par le classement ELKA de la compétition.
L'équipe classée 1^{ère} sera championne des SGPDLL et recevra le trophée Jean Bentz.
- Pour faire rencontrer les équipes de l'Est et de l'Ouest les **Trophées Est-Ouest** sont disputés en fin de saison. Ils seront constitués de 3 organisations sur terrains neutres à définir
Le **trophée Julaude 1^{ère} division** verra se rencontrer les 3 premières équipes de l'Ouest et les 2 premières de l'Est.
Le **trophée Honneur** les 4, 5, 6èmes de l'Ouest et les 3, 4èmes de l'Est.
Le **trophée Promotion** les 7, 8, 9èmes de l'Ouest et les 5, 6èmes de l'Est.
- Pour agrémenter toutes les rencontres un affichage des résultats, plus un calcul du classement équipe du jour devra être effectué. L'équipe classée 1^{ère} recevra un lot.
- Les **classements journaliers individuels** restent inchangés (brut (hommes & femmes confondus), net senior2, net 3 séries hommes & femmes confondus) Séries : 1^{ère} 0-15,4 2^{ème} 15,5-20,4 3^{ème} 20,5-28,4
- Les **classements généraux individuels** (brut, net senior2, net 3 séries & net dames) seront établis par **l'addition des points stableford** des **8** meilleurs scores réalisés. Les résultats obtenus lors des trophées Est-Ouest ne seront pas pris en compte. L'index est là pour niveler les valeurs et que les meilleurs gagnent en se souvenant que notre passion doit se jouer dans l'amitié et la convivialité.
- Inscription des participants par les délégués de chaque club (Les délégués envoient une invitation à tous les golfs) et par le joueur pour les inscriptions individuelles aux rencontres autres que celles de son équipe. En fonction du nombre d'inscrit à une compétition, le délégué du club recevant sera seul juge d'accepter ou de refuser les inscriptions de membres de golfs non prévus pour cette compétition.
- Le délégué organisateur s'assurera du bon déroulement de la compétition, sera responsable du respect des règles, des résultats, ainsi que de l'arbitrage.

.../...

- Les résultats de toutes les rencontres seront envoyés le soir même par mail à Fernand Canselier, selon la procédure déjà en vigueur en 2010, (exportation du fichier : *Nom de la compétition.lkz*)
- *Le classement général équipe, en fin de saison, servira de base pour la qualification à Bretagne/Pays de la Loire de la saison suivante.*

Ed 09/12/2010

Le secrétaire René Delrieu



Calendrier 2011 Ouest & Est ed 06 11/12/2010

Championnats club & indiv stableford et double greensome

Mois	Dates	Groupe OUEST			Groupe EST	
A V R I L	Jeudi 14	1er tour à			1er tour à	
		Cholet Ile d'Or Pornic Savenay Carquefou	St Jean Monts Domangère Guérande Ntes Erdre Vigneux	La Bretesche Le Croisic Pt Bourgenay Fontenelles La Baule	Sargé Alençon Laval Le Mans Avrillé	Sablé Anjou Saumur Baugé Angers
	mardi 19				2ème tour à	
					Alençon Laval Avrillé Saumur Angers	Anjou Sargé Le Mans Sablé Baugé
M A I	jeudi 21	2ème tour à				
		Ile d'Or Savenay St Jean Monts Fontenelles Ntes Erdre	Domangère Cholet Carquefou La Bretesche Pt Bourgenay	Le Croisic Pornic Guérande Vigneux La Baule		
	Jeudi 28	Greensomes à:		Savenay	Avrillé	Le Mans
	mardi 03	3ème tour à				
	Pornic Cholet St Jean Monts Fontenelles La Baule	Guérande Ile d'Or Carquefou La Bretesche Le Croisic	Pt Bourgenay Savenay Domangère Ntes Erdre Vigneux			
M A I	jeudi 05				3ème tour à	
					Laval Sargé Avrillé Anjou Baugé	Saumur Alençon Le Mans Sablé Angers
	mardi 10				4ème tour à	
					Le Mans Sargé Laval Sablé Angers	Baugé Alençon Avrillé Anjou Saumur
M A I	jeudi 12	4ème tour à				
		Savenay Cholet Domangère Vigneux Le Croisic	Ntes Erdre Pornic St Jean Monts Ile d'Or Pt Bourgenay	Fontenelles Guérande Carquefou La Bretesche La Baule		
	jeudi 19	Greensomes à:		Fontenelles	La Bretesche	Anjou
	mardi 24	5ème tour à				
	Carquefou Pornic Savenay Guérande Pt Bourgenay	Vigneux Fontenelles St Jean Monts Domangère Le Croisic	La Baule Ile d'Or La Bretesche Ntes Erdre Cholet			
M A I	jeudi 26				5ème tour à	
					Avrillé Sargé le Mans Anjou Baugé	Angers Alençon Laval Sablé Saumur

Mois	Dates	Groupe OUEST			Groupe EST	
J U I N	mardi 07	Réunion CA et journée des délégués				
	Jeudi 09	Greensomes à: Port Bourgenay		La Baule	Baugé	
	mardi 14	6ème tour à				
			St Jean Monts Le Croisic Pt Bourgenay Ile d'Or La Baule			
	jeudi 16					6ème tour à
					Sargé Anjou Saumur Baugé Angers	Sablé Alençon Laval Le Mans Avrillé
	jeudi 23	7ème tour à			7ème tour à	
		Ile d'Or Cholet Vigneux Carquefou Pt Bourgenay	Domangère Pornic Guérande Savenay La Baule	Le Croisic Ntes Erdre St Jean Monts La Bretesche Fontenelles	Alençon Sargé Le Mans Sablé Baugé	Anjou Laval Avrillé Saumur Angers
	mardi 28	6ème tour à				
		Cholet Fontenelles Guérande Ntes Erdre Vigneux		La Bretesche Savenay Pornic Domangère Carquefou		
jeudi 30	Finale Greensomes St Jean Des Mauvrets					
S E P T E M B R E	jeudi 01	8ème tour à			8ème tour à	
		Pornic Ile d'Or Vigneux La Bretesche Le Croisic	Guérande Savenay Domangère Ntes Erdre Cholet	Pt Bourgenay Carquefou St Jean Monts Fontenelles La Baule	Laval Alençon le Mans Sablé Angers	Saumur Sargé Avrillé Anjou Baugé
	mardi 06	9ème tour à			9ème tour à	
			Ntes Erdre Guérande Carquefou Vigneux La Baule	Fontenelles Pornic Domangère Cholet Le Croisic		Baugé Sargé Laval Sablé Angers
	jeudi 08					9ème tour à
					Le Mans Alençon Avrillé Anjou Saumur	
	mardi 13	9ème tour à				
		Savenay La Bretesche St Jean Monts Ile d'Or Pt Bourgenay				
	me/je21/22	Pays de Loire/Bretagne				
	mardi27	10ème tour à			10ème tour à	
	Carquefou Cholet St Jean Monts La Bretesche Le Croisic	Vigneux Pornic Ile d'Or Ntes Erdre Pt Bourgenay	La Baule Domangère Savenay Guérande Fontenelles	Avrillé Alençon Laval Sablé Saumur	Angers Sargé Le Mans Anjou Baugé	
O C T	mardi ou jeudi 04/06	TROPHEES EST-OUEST				
		Julaude		Honneur	Promotion	
		Parcours neutres à définir à choisir: Cholet, Ile d'Or, Erdre, Carquefou, Vigneux				
		3 premiers groupe Ouest		4,5,6èmes Ouest	7,8,9èmes Ouest	
	2 premiers groupe Est		3,4èmes Est	5,6èmes Est		
ma/je 11/13	Stroke play golfs de Sablé, Le Mans 24h, Sargé, Diner de Gala: LE MANS					

ORGANISATION D'UNE COMPETITION

- S'assurer de la volonté du club et de son Directeur ou Président de recevoir une compétition de l'Association.
 - S'assurer des dates disponibles (qualité du terrain, carottage, etc...)
 - S'assurer du montant des green-fees (sur la base arrêtée par le bureau de l'Association chaque année) dans lequel sont inclus l'édition des cartes de score, leur saisie et sortie des résultats.
 - S'assurer de la disponibilité du restaurant et du tarif du repas golfeur.
 - Si le pot de l'amitié pris à l'issue de la remise des prix n'est pas offert par le club ou par un sponsor, s'assurer de son montant maxi (de la charcuterie et un verre de vin est toujours apprécié des golfeurs)
L'allocation pot est calculé sur la base maxi de 2 €x nombre de participants à la compétition. **Prévoir pour une quarantaine de personnes.** Avoir toujours en tête que le prix du pot est pris sur les droits de jeu perçus par l'Association et que le minimum payé sera un plus pour notre budget de dotation pour la soirée de gala.
 - S'assurer de l'emplacement prévu pour la remise des prix et du matériel nécessaire (tables, micro, etc...).
 - Réserver les départs de 8h à 13h30 en général).
 - Informer des modalités les Délégués des équipes concernées, 15 jours avant la compétition (par lettre ou mail) **avec copie au Président pour suivi et archivage.**
 - Collationner les inscriptions et organiser les départs en tenant compte de l'éloignement des participants, du covoiturage et des désirs éventuels de chacun.
 - 24 heures avant la compétition, informer les Délégués et leur club des heures de départ des participants.
 - S'assurer de la préparation du terrain, de l'emplacement des boules de départ (au plus près des repères jaunes et rouges) et de la position des drapeaux.
 - S'assurer de la présence d'un starter qui lira aux compétiteurs les consignes contre le jeu lent.
 - S'assurer de la mise en place d'un commissaire de parcours, en voiturette, pour s'assurer du bon déroulement des parties.
 - Mettre en place un recording pour enregistrer la fin des parties et s'assurer que les temps de partie ont été respectés.
 - S'assurer de l'impression des cartes de score (faire figurer : **on place la balle sur le fairway**) et de leur enregistrement après la compétition, ainsi que l'envoi des résultats ELKA de la compétition au responsable informatique de notre Association pour l'établissement de nos propres classements .
 - **Faire payer les droits de jeu en espèce** et les collecter (1).
 - Faire le nécessaire pour que chaque participant reçoive une balle (fournie par l'Association) lorsqu'il remet sa carte de score.
 - Prévoir l'affichage des résultats au fur et à mesure de l'arrivée des joueurs.
 - Prévoir l'organisation éventuelle de concours de putting en attendant la remise des prix.
 - Organiser et réaliser la remise des prix.
 - Remplir la feuille de match et l'expédier au plus tôt par mail au Président et au trésorier.
 - Envoyer au trésorier le reliquat des droits de jeu avec facture du pot et justificatifs des gestes éventuels.
 - (1) Les droits de jeu vont à l'Association qui fournit les lots, fait remettre une balle à chaque participant et règle le pot de l'amitié, s'il n'est pas pris en charge par le club ou par un sponsor.
- nota : le Délégué a toujours la possibilité, sans que cela ne soit obligatoire, d'améliorer la remise des prix par la dotation d'un sponsor.

POUR COMBATTRE LE JEU LENT

Sur les départs :

- Au trou 1, arrivez 10 minutes avant l'heure de votre départ. Ayez vos tees, relève pitch et balle marquée prête. Une balle dans votre poche pour jouer une balle provisoire, quand et si nécessaire.
- Sur les autres départs, le joueur qui a l'honneur joue avant de noter le score du trou précédent.
- Dès que le dernier joueur a joué, quittez rapidement l'aire de jeu.

Partout sur le parcours :

- Si une balle risque d'être perdue ou hors limite, jouez une provisoire.
- Regardez non seulement votre balle, mais aussi celles des autres joueurs de votre partie et mémorisez bien les zones de retombée à l'aide de repères fixes (arbres, etc.)
- Limitez votre temps de recherche, et ne dépassez jamais les 5 minutes autorisées.
- En compétition, contrairement à ce que peut être le cas en partie libre, le parcours est saturé et il ne sert à rien de laisser passer une partie, cela augmente le retard pour tout le monde .La seule solution est que vous rattrapiez votre retard dans les 2 ou 3 trous suivants.
- Allez directement à votre balle et aidez à la recherche des balles perdues seulement après avoir tapé la votre.
- Pendant que vous arrivez à votre balle, ou pendant que les autres joueurs jouent, réfléchissez à votre stratégie et tenez vous prêt à jouer rapidement à votre tour.

Sur le green :

- Placez votre chariot ou votre sac entre le green et le départ suivant, et dégagez rapidement après le dernier putt.
- Étudiez votre ligne de putt pendant que les autres jouent.
- A la fin du trou, quittez le green et marquez vos scores au départ du trou suivant.

UNE MINUTE GAGNEE PAR TROU= 20 MINUTES PLUS TOT A L'ARRIVEE

ASSOCIATION DES SENIORS GOLFEURS DES PDL

FEUILLE DE MATCH

GOLF de :

DATE :

Clubs engagés :

Nom du Délégué :

Nombre d'inscrits à la compétition :

Nombre de participants :

Nombre de cartes rendues :

Nombre de balles distribuées :

Nombre de scratches non excusés :

Heure de la remise des prix :

Total des droits de jeu encaissés : Nbre x 5 €=

Dépense pot de l'amitié (avec justificatifs) =

Geste (1) =

Reste =

Allocation de balles départ =

Nombre de balles restantes sur l'allocation =

SIGNATURE DU DELEGUE OU DE SON REPRESENTANT

(1) Prière de préciser les bénéficiaires

ASSOCIATION des SENIORS GOLFEURS des PAYS de la LOIRE

Feuille d'inscription et de renseignement

GOLF DE :

NOM :

PRENOM :

Date de Naissance :

N° de licence :

Adresse :

N° de téléphone :

N° portable :

Adresse e-mail :

Taille polo:

ASSOCIATION des SENIORS GOLFEURS des PAYS de la LOIRE

Feuille d'inscription et de renseignement

GOLF DE :

NOM :

PRENOM :

Date de Naissance :

N° de licence :

Adresse :

N° de téléphone :

N° portable :

Adresse e-mail :

Taille polo:

SENIORS GOLFEURS DES PAYS DE LA LOIRE

Chers amis golfeurs.

Conformément au calendrier prévu, c'est avec grand plaisir que nous vous recevrons sur notre parcours pour le tour de la compétition le :

2011

FORMULE DE JEU : Stableford, full handicap limité à 28.4

DEPARTS : Boules jaunes et rouges, on place la balle.

CONDITIONS : Green fee : Droit de jeu : **5 €**(en espèces)

INSCRIPTIONS : Par téléphone fax : Mail :
Avant le :

HEURES DE DEPARTS :
Disponibles à partir de
Elles seront faxées dans les clubs.

RESTAURATION : Restaurant du golf, (Menu golfeur, sandwiches, etc....)

RESULTATS : Dès que possible après l'arrivée des derniers joueurs.

NOTA : **Ouvert à tous, priorité aux golfs prévus pour cette rencontre participants du championnat individuel & club, .**

En vous espérant nombreux à cette journée, amicalement.

**SENIORS GOLFEURS DES PAYS DE LA LOIRE
FEUILLE D'INSCRIPTION**

Golf de.....

Lieu de la compétition :

Date :

Tel :

Fax :

Mail:

NOMS Prénoms	index	N°licence	Desiderata	Départ

Membres Du CA 2011

Fonction	NOM & Prénom	Adresse Code postal ville	tél. fixe tél. mobile	mail
Président	RAULT Michel	32, rue des péniches 72000 Le Mans	02 43 23 93 16 06 83 63 16 52	raultmich@wanadoo.fr
Secrétaire	DELRIEU René	81 rue André Chénier 44150 Ancenis	02 40 83 02 19	rene.delrieu@orange.fr
Trésorier	VITEUR Daniel	L'hermenaudière-les Loges 72440 Coudrecieux	09 60 10 81 94	daniel.viteur@orange.fr
1er Vice-président	CHAUDEMANCHE Alain	13 rue Charles Cabaret 72000 Le Mans	02 43 82 44 94 06 03 45 50 16	chaudem@free.fr
2ème Vice-président	FOUILLET Pierre	18 rue du Bois Blanc 85160 St Jean de Monts	02 51 58 62 15	pierre.foillet@gmail.com
Trésorier adjoint	De la MORANDAIS Dany	8 Parc de Beauregard 53000 Laval	02 43 53 18 07 06 82 28 74 27	delamorandais.dany@neuf.fr
Secrétaire adjoint	SMONDACK Alain	98 Impasse du Verger 85440 Talmont St Hilaire	02 51 22 53 58 06 07 52 33 92	grizzly.as@orange.fr
Responsable Informatique & Rtats	CANSELIER Fernand	18 avenue du Littoral 44380 Pornichet	02 40 61 06 97 & 0272980697	fernand.canselier@libertysurf.fr
Webmaster Site internet	GROLLEAU Michel	24 rue Jousselin 53200 Château Gontier	02 43 06 92 99 06 01 89 77 84	Grolmic@aol.com
Membre	GLAUD Philippe	Villa Maria, 5 Av Sainte Marie 44420 La turballe	02 40 23 30 67 06 62 15 36 44	philippe.glaud@sfr.fr
Membre	LEFEBVRE Pierre	17 rue de la Bretonnière 44880 Sautron	02 40 94 83 34 06 34 99 21 05	lefebvre.iscar@wanadoo.fr
Membre	MAGNE Serge	12 rue de la Crochadière 72000 Le Mans	02 43 28 87 55	segmagne@orange.fr

CLUB	NOM Prénom	Adresse Code postal ville	tél. fixe tél. mobile	mail remplaçant mail délégué
Alençon	AUBRY	22 rue des Fonderies	02 33 29 12 86	
	Alain	72610 Arçonnay	06 33 02 65 04	aaubry1@gmail.com
Angers	DOISY	7 chemin des Fougeraies	02 41 91 92 61	jean-pierre.gregoire2@wanadoo.fr
	François	49610 Juigné sur Loire		francois.doizy0855@orange.fr
Anjou	RENAUX	7, Chemin de la Réauté	02 41 69 48 00	ets.michelbruneau@wanadoo.fr
	Désiré	49330 Brissarthe	06 08 67 05 08	desire.renaux@orange.fr
Avrillé	SOUL	11 av de la Haye aux Bonhommes	02 41 69 34 80	
	Daniel	49240 Avrillé	06 75 35 23 84	soul.daniel@orange.fr
Baugé	DODIN	17 rue des Lilas	02 41 45 12 64	
	Michel	49140 Bauné	06 77 40 36 87	mdodin@libertysurf.fr
Carquefou	JOHNER	51 rue Félix Lemoine	02 51 13 28 45	pascal.jaccaz@wanadoo.fr
	Jean Pierre	44000 Nantes	06 72 80 87 04	jean-pierre.johner@orange.fr
Cholet	LOUVIGNY	6 bis rue Foulques-Nerra	02 41 64 78 06	
	Paul	49230 Montfaucon Montigné	06 12 09 47 16	secretaire@asgolfcholet.com
Nantes Erdre	MORIN	20 rue Frédéric Chopin	02 51 71 39 77	robert.perrault@sfr.fr
	Yves	44120 Vertou	06 11 61 05 23	morinsky@aliceadsl.fr
Guérande	DESCHAMPS	25 Boulevard de l'Océan	02 40 11 31 38	
	Jacques	44500 La Baule	06 48 20 03 96	deschampsja@wanadoo.fr
Ile d'Or	LARUE	72 rue des Roitelets	02 40 83 20 46	
	Nicole	44150 Ancenis		bernardnicole-larue@orange.fr
La Baule	GLAUD	Villa Maria, 5 avenue Sainte Marie	02 40 23 30 67	jean.pierre.pasquier@free.fr
	Philippe	44420 La Turballe	06 62 15 36 44	philippe.glaud@bbox.fr
La Bretesche	IMBERT	21 La Noé	02 40 01 42 36	
	Claude	44530 Saint Gildas des Bois	06 75 47 53 55	claud.imbert@hotmail.fr
La Domangère	ARNAUD	3 Hameau du Golf la Domangère	02 51 34 06 24	trebor.novar@wanadoo.fr
	Philippe	85310 Nesmy	06 30 50 14 65	philippe.arnaud0496@orange.fr
Laval	POTTIER	4 rue André de Lohéac	02 43 01 03 19	
	Alain	53150 Montsurs	06 81 36 46 22	alain-nicolepottier@orange.fr
Le Croisic	DENIS	14 Allée des Pluviers	02 40 42 38 46	bbayart@free.fr
	Jean-Yves	44150 Le Pouliguen		denisjean-yves@neuf.fr
Le Mans	CHAUEMANCHE	13 rue Charles Cabaret	02 43 82 44 94	
	Alain	72000 Le Mans	06 03 45 50 16	chaudem@free.fr
Les Fontenelles	RAFIN	17 rue de l'Opale	02 51 54 27 85	
	Jacques	85800 Le Fenouillier		rafin.jacques@wanadoo.fr
Pornic	MARAIS	12 rue Rapine	02 40 82 40 74	
	Alain	44210 Pornic	06 60 10 06 47	a.marais44@gmail.com
Port Bourgenay	SMONDACK	98 Impasse du Verger	02 51 22 53 58	jpm.pradeau@wanadoo.fr
	Alain	85440 Talmont St Hilaire	06 07 52 33 92	grizzly.as@orange.fr
Sablé	LE MINEUR	Lieu dit Bellevue	02 43 88 10 65	didier.sandevor@live.fr
	André	72210 Souigné Flacé	06 08 56 10 42	andre.le-mineur@orange.fr
Sargé Le Mansgolfier	DELATRE	16 rue Emmanuel Maire	02 43 82 44 87	
	Gilbert	72000 Le Mans	06 81 67 25 61	mlgdelatre@orange.fr
Saumur	GUILLEMET	05 place de Verdun	02 41 52 52 31	
	Pierre	49400 Saumur	06 82 31 98 34	guillemet.pierre@orange.fr
Savenay	GUERIN	3 Rue de la Brière	02 40 58 37 63	sevmic@wanadoo.fr
	Bernard	44260 La Chapelle Launay	06 60 08 95 32	bgma.guerin@wanadoo.fr
St Jean de Monts	FOEILLET	18 rue du bois Blanc	02 51 58 62 15	bparessant@gmail.com
	Pierre	85160 Saint Jean de Monts		pierre.foeillet@gmail.com
Nantes Vigneux	LESAVRE	2 Allée des Hauts de Bel Air	02 51 78 83 84	
	Georges	44880 Sautron	06 16 66 66 66	georges.lesavre@free.fr

Remplaçants Le Croisic: Bertrand Bayart 0686070353, St Jean Monts: Bruno Paressant 0670090419,

Carquefou: Michèle jaccaz 0670683996, Savenay: Michel Sevin 0608917906 Pt Bourgenay: JP Pradeau 0681793288

Domangère: Robert Ravon 0685918690, Sablé: Didier Sandevor 0663285480, Anjou : Michel Bruneau 06 80 68 16 23

La Baule: Nicole Pasquier 0681800843, Nantes Erdre: Robert Perrault

